

POLITIQUE RELATIVE AUX DROITS HUMAINS

_____ s'engage à respecter les principes fondamentaux du commerce éthique, à gérer une activité qui respecte les conventions sociales (et environnementales) et à protéger les droits des travailleurs. Chaque personne est un individu unique ayant le droit d'être traité de manière respectueuse, équitable et digne et de travailler dans un cadre sûr, sain et non hostile.

Afin de démontrer son engagement envers ces valeurs _____devra ;

- ⊙ Se conformer à l'ensemble des lois et réglementations en vigueur, notamment dans les domaines suivants :
 - emploi
 - santé et sécurité
 - immigration
 - droits de l'homme
- ⊙ Bannir le recours au travail forcé, y compris pour le remboursement de dettes auprès de recruteurs ou d'autres entités
- ⊙ Respecter le droit des employés à la liberté d'association et à la négociation collective
- ⊙ Fournir un environnement de travail sûr et sain à l'ensemble des employés et sous-traitants.
- ⊙ S'assurer que des mineurs soient uniquement employés dans un cadre qui les protège des risques physiques et garantisse que leur éducation et leur développement humain ne soient pas compromis.
- ⊙ Empêcher la discrimination sur le lieu de travail et s'assurer que les employés soient traités de façon respectueuse, équitable et digne. Notamment, ne pas encourager ou tolérer de menaces de punitions corporelles, de contraintes mentales ou physiques, d'intimidation, de harcèlement ou d'abus d'aucune sorte.
- ⊙ Verser des salaires justes et légaux, y compris des prestations sociales, des congés et des pauses et ne forcer personne à travailler en fonction d'horaires inacceptables.
- ⊙ Interdire toute participation à des actes de corruption, d'extorsion ou de détournement, de manière directe ou indirecte
- ⊙ S'assurer que l'ensemble des employés et les représentants du personnel / points de contact GRASP (le cas échéant) connaissent les procédures de dépôt de plainte et ne soient pas pénalisés s'ils en déposent une.
- ⊙ Réviser cette politique tous les trois ans, ainsi que toutes les procédures associées selon les besoins, afin de s'assurer du maintien des bonnes pratiques.
- ⊙ Une politique de tolérance zéro est appliquée pour toutes les violations de la politique sur les droits humains ou des lois locales en vigueur dans les vergers.

Signé par la direction : _____Date : _____

Signé par les représentants du personnel / points de contact GRASP :

_____Date : _____